

présidence de la Société des sciences médicales, auteur de travaux nombreux et appréciés, M. Mollière jouit comme praticien d'une autorité incontestée; bibliophile, archéologue, il a publié plusieurs mémoires intéressants et nous ne saurions oublier avec quel bonheur il a mis en lumière un précurseur lyonnais des théories microbiennes, le médecin Goiffon; aussi est-ce avec un sentiment de vif plaisir que nous venons de parcourir le *Mémoire sur les eaux thermales de la Gaule romaine*.

C'est un sujet qui a été traité dans son ensemble par l'abbé Greppo; plus récemment le docteur Briau a résumé, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, l'œuvre de son prédécesseur; mais les découvertes qui se produisent chaque jour impliquent, de temps à autre, la nécessité de mettre au point les diverses parties de cette vaste étude et nous savons gré à notre confrère d'avoir entrepris cette tâche difficile.

Tout d'abord il a eu soin de préciser l'objet de ses recherches et de les limiter, pour cette fois, au mode de captage et à l'aménagement des sources thermales. Des six chapitres que nous allons brièvement passer en revue le premier (*Nombre et importance des établissements thermaux de la Gaule romaine*) semble avoir pour but de justifier tous les autres. L'auteur estime à plus de cent quinze les établissements grands et petits de notre Gaule; le chiffre nous paraît comme à lui inférieur à la réalité. Autant qu'il nous en souvient, la carte qui accompagne le livre de MM. Pétrequin et Socquet sur les eaux minérales françaises en indique un plus grand nombre et, depuis une trentaine d'années, date approximative de cet ouvrage, bien des sources nouvelles ont été découvertes et plus ou moins sommairement exploitées; chez plusieurs, la tradition ou des ruines font revivre le souvenir de la civilisation romaine.